

PRÉSENTATION HIER DE LA LFC 2011 DEVANT LE SÉNAT

Débat sans relief dans une plénière vide

Le Sénat n'a pas fait plénière pleine, hier, à l'occasion du débat autour de la loi de finances complémentaire 2011. Tout juste une trentaine de sénateurs ont assisté aux débats lors de cette séance présidée par Abdelkader Zehali (FLN) et à laquelle a manqué le ministre des Finances Karim Djoudi, représenté en la circonstance par le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Mohamed Khoudri.

Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir) - Votée le 15 juin dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), la loi de finances complémentaire 2011 a atterri donc, hier lundi, au Sénat pour un débat en plénière.

Abdelkader Bensalah, visiblement occupé à synthétiser la masse de mémorandums qu'il reçut tout au long du mois de consultations politiques qu'il a menées avec un aréopage ciblé d'acteurs et de personnalités politiques et qui accordait, hier, audience au secrétaire libyen aux Affaires étrangères, c'est Abdelkader Zehali à qui devait

échoir la mission de modérer un débat, pour le moins qu'on puisse dire, sans relief, voire lassant par moments.

Tant est que la plupart des sénateurs qui ont pris la parole ont botté en touche, saisissant l'opportunité offerte pour répercuter des doléances citoyenne sans rapport immédiat avec le texte objet de débat.

Ainsi en a-t-il été de ce sénateur qui pose le problème du sachet de lait qui se fait drastiquement rare dans la wilaya de Tamanrasset, de cet autre, à l'accoutrement targui, qui évoque la situation peu enviable des



Le débat était centré sur des doléances citoyennes.

Photos : Samir Sid

bédouins et nomades et enfin de celui qui plaide un mieux administratif dans la wilaya de Sétif.

Dans le lot des intervenants, il y a eu, bien entendu, des sénateurs qui jugeront la copie parfaitement adaptée aux attentes en pareille

conjuncture politique marquée par une menace permanente de contestation sociale.

La loi de finances complémentaire 2011 consacre, en effet, une hausse de 25% des budgets de fonctionnement, tout en s'abste-

nant en même temps de recourir à une imposition outrancière. En confectionnant le texte de loi, l'exécutif avait, on le sait, le souci d'abord de la paix sociale.

Point d'orthodoxie budgétaire donc, comme l'a souligné un des rares sénateurs à avoir inscrit son intervention dans le vif du sujet. Ce dernier a déploré que le gouvernement n'ait pas présenté préalablement les situations budgétaires par secteurs aux fins d'évaluation et éventuellement situer les raisons des déficits. Cela étant, mal perçue reste aussi la réintroduction de l'autorisation d'importation de la friperie.

Outre le risque sur la santé du citoyen, fait observer un sénateur, l'importation de la friperie porte atteinte au textile national que l'Etat poursuit de redynamiser en y consacrant 130 milliards de dinars.

S. A. I.

DÉVELOPPEMENT DU SERVICE UNIVERSEL

L'État assiste Algérie Poste

L'Etat est disposé à assister Algérie Poste dans le développement, enfin, du service universel postal. Outre les disponibilités intactes du Fonds du service universel, Algérie Poste peut compter encore sur le concours du Trésor public.

Chérif Bennaceur-Alger (Le Soir) - Selon le ministre, Moussa Benhamadi, Algérie Poste pourra enfin bénéficier des disponibilités intactes de ce fonds, alimenté par les opérateurs de télécommunications par 3% de leur chiffre d'affaires, dans la mesure où le Trésor public met déjà à la disposition de l'opérateur public, dans le

cadre de son programme de modernisation, des concours définitifs de 14 milliards de dinars.

Moussa Benhamadi s'exprimait hier, à l'occasion de la signature de cahiers des charges entre l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT) et Algérie Poste dont un nouveau directeur général, Mohand Akli Mahloul, a été installé hier dans ses fonctions.

Prévus par le dispositif réglementaire depuis 2003 et en attendant la signature d'une convention finale, ces cahiers des charges permettent dorénavant à Algérie Poste de fournir l'ensemble des services postaux (courrier jusqu'à 2kg, télégrammes, lettres recommandées, colis jusqu'à 20 kg, règlement des pensions et mandats...) et assurer une présence postale dans toutes les agglomérations de plus de 6 000 habitants.

Il s'agit, en fait, d'assurer des prestations de qualité, même non rentables, quelle que soit la localisation géographique ou la position sociale des utilisateurs. Soit aider Algérie Poste à combler le déficit en bureaux de poste, assurer une présence dans les zones «blanches» non couvertes, notamment les localités isolées, et répondre à une demande toujours croissante.



Benhamadi assure une présence postale dans toute agglomération de plus de 6 000 habitants.

D'autant que le niveau de couverture est assez déséquilibré, avec des agglomérations de moins de 2 000 habitants ou de plus de 20 000 déjà couvertes et d'autres non. Selon Moussa Benhamadi, il n'est nullement question de fermer des agences mais de réaménager et rouvrir celles qui ont été notamment dégradées et renforcer le réseau actuel (3 400 bureaux).

Comme il s'agit d'assister Algérie Poste à

augmenter l'offre en bureaux de poste itinérants dont deux sont déjà opérationnels à Msila et Béjaïa, dans d'autres wilayas, notamment celles de nomadisme. A charge, cependant, de réguler le déploiement du service universel et du service postal itinérant dans le cadre de la future loi relative aux télécommunications, précise le ministre de tutelle.

C. B.

GESTIONNAIRES DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

L'association Metso créée à l'initiative de la Sonelgaz et de Terna

L'association des gestionnaires des réseaux électriques méditerranéen (Metso) vient d'être créée à l'initiative de la Sonelgaz et de l'opérateur italien Terna. Elle aura pour mission principale d'être un espace de concertation et d'échanges entre les différents opérateurs des deux rives de la Méditerranée.

F-Zohra B. - Alger (Le Soir) - La Metso permettra, selon ses initiateurs, de constituer un espace privilégié de concertation et d'échange entre les différents opérateurs qui «ne pouvaient, jusqu'ici, se positionner en un centre de propositions vis-à-vis des initiatives lancées par les Etats et les associations d'entreprises à l'instar de Desertec, Med-ring et PSM», précise Sonelgaz dans un communiqué.

L'association est aussi appelée à être

un acteur déterminant dans le développement des réseaux méditerranéens de transport de l'électricité et un interlocuteur de l'association des gestionnaires des réseaux électriques européens Entso-E et de l'association des régulateurs méditerranéens Medreg.

L'association Metso assurera également la cohérence dans les interconnexions électriques entre le sud et le nord de la Méditerranée, notamment en matière de promotion d'un marché des énergies renouvelables et de construction d'un super grid euro-méditerranéen.

Selon la Sonelgaz, Metso aura aussi comme objectif d'initier et de faire partager des propositions institutionnelles pour le développement du réseau électrique méditerranéen et de développer les études support, avec les coûts à la charge des associés, à l'exception d'éventuelles couvertures financières ou contributions d'institutions

financières internationales intéressées comme la commission européenne et le Fades.

Il s'agira, par ailleurs, d'adopter des critères communs pour l'accès aux réseaux et leur utilisation.

L'association ambitionne, en outre, d'être «un interlocuteur crédible en matière de cohérence dans les interconnexions électriques entre le sud et le nord de la Méditerranée, notamment dans le cadre de la promotion d'un marché des énergies renouvelables», précise le communiqué de la Sonelgaz.

La Metso est ouverte seulement aux gestionnaires des réseaux des pays adhérents au Medreg et aura la forme d'une association sans but lucratif. Elle a été officiellement lancée par Sonelgaz, appuyée par Terna lors de l'assemblée générale de Medreg à Florence (Italie), le 10 juin dernier.

F-Z. B.

**BENHAMADI
À PROPOS
DU MANQUE
DE LIQUIDITÉS :
«Le problème
en voie
de règlement
définitif»**

Le manque de liquidités dans les bureaux de poste est «en voie de règlement définitif» selon Moussa Benhamadi. Et d'autant, assure le ministre de tutelle, qu'Algérie Poste développe le paiement par cartes magnétiques.

Concernant les 28 000 travailleurs d'Algérie Poste, Moussa Benhamadi a indiqué hier que toutes les doléances seront prises en charge et traitées au niveau des commissions régionales mises en place. «Qu'on avance. Nous avons perdu du temps», dira-t-il, rappelant qu'un accord lie la direction générale d'Algérie Poste et la Fédération des travailleurs du secteur, à la suite du récent mouvement de grève.

Le nouveau DG d'Algérie Poste s'engage à en faire «une entreprise prospère, équilibrer ses charges et générer une croissance, veiller à mobiliser les ressources tant financières qu'humaines».

C. B.